

**COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES
ANIMATION FETES DU
VENDREDI 9 DECEMBRE 2011 A 18H30
SALLE ANNEXE N°4**

Présents : M. Bertrand VAN RECKEM, M. Yannick VANHEE, M. Yves VARENNE, M. Eric MARTEEL, M. Jean-Paul BLONDEEL, M. Michaël LECLERCQ, M. Alexandre GEVAERT, M. Etienne FICHAUX, M. François JANSSEN, M. Lucien VANSANTBERGHE, M. Laurent LACONTE, M. Jérôme ANDRIEUX, M. Fabien LOUF.

Excusés : M. le Maire, Claude MARTEEL, Mlle Stéphanie JOVER, M. Jean-Paul SCHOEMACKER, Mme Jenny CAMINADE, M. Guillaume DESAEGHER, Mme Lucette HENNEGRAEVE, M. Michel BERLEMONT, M. David MAERTEN, Mme Valérie MARTEEL, Mme Nicole LAGEISTE

Absent : Mme Lucette BUTSTRAEM, Mme Christelle TYTECA, M. Didier MENNEVEUX, Mme Huguette THEOBALD

Lecture de l'ordre du jour

- 1) Bilan Saint-Martin
- 2) Noël
- 3) Carnaval
- 4) Questions diverses

• 1 – Bilan Saint-Martin

Comme chaque année le défilé fut très attendu et apprécié par le jeune public. Les conditions atmosphériques étaient agréables, nous avons pu faire le parcours dans son intégralité.

Remerciements à l'harmonie municipale et à l'amicale des sapeurs-pompiers d'être fidèles à nos côtés.

Concours de betteraves

Augmentation cette année du nombre de participants, de 12 % par rapport à 2010.

Catégorie garçon : 53

Catégorie filles : 68

Remerciements à la JADBD pour l'accueil offert aux enfants pour la confection des betteraves ainsi qu'aux 39 associations bray-dunoises pour avoir offert des lots pour ce concours.

Pour leur petit-déjeuner les résidents de la résidence Aigue Marine se sont vus offrir des follards par la municipalité et la visite de Saint-Martin y fut appréciée et attendue.

• 2 – Noël

Les illuminations dans la ville seront éclairées du vendredi 9 décembre 2011 au dimanche 8 janvier 2012. Cette année, de nouvelles décorations seront mises avenue du Général de Gaulle et rue Pierre Decock.

Calèches du Père-Noël du samedi 24 décembre 2011.

2 calèches défilèrent pour le plaisir des petits et grands enfants. Une au village composée de Jean-Paul BLONDEEL (père-noël) Bertrand VAN RECKEM (lutin) Joël BLONDEZ. L'autre calèche sera composée de David MAERTEN (père-noël), Eric MARTEEL (lutin) et Marcelin BOONE.

Les inscriptions se feront à l'office de tourisme jusqu'au 16 décembre 2011 et le dépôt des cadeaux les 19, 20 et 21 décembre en mairie.

- 3 - Carnaval

- carnaval enfantin : samedi 21 janvier 2012

La mini-bande sera renouvelée en espérant que cette année le temps nous permettra de l'organiser. Rassemblement à 14H15 à la salle des sports rue de l'Abbé Catry. Départ à 14H30 de ce dernier puis direction avenue des frégates et rue Pierre Decock pour terminer à la salle Dany BOON pour le rigodon.

La bande sera emmenée par Pompon 1^{er} suivie des musiciens de Didier BECK.

Concours de costumes à partir de 16H. Le thème est libre.

Les inscriptions ont lieu à l'office de tourisme jusqu'au 18 janvier 2012. Les lots seront offerts par les Joyeux Beultes. Le bar sera tenu par cette même association.

Animation : Philippe SAGOT

- Avant bande et bande : Dimanche 22 janvier 2012

- Avant-bande

9H00 : Petit-déjeuner offert par les Gais Lurons

10H00 : Départ salle du camping municipal

Parcours secteur plage. Animations effectuées par les Trucmuches.

Clôture de l'avant bande, pot d'une chapelle organisée par les associations du Clos Fleuri (JADBD, YCBD, Aquilon Club, Longecôte, les Amis de Tessche Noom).

- Bande

Comme chaque année, nous mettons des bus pour les carnavales afin de se rendre au départ. La bande sera dirigée par Pompon 1^{er} suivie des musiciens de Didier BECK.

Au niveau de la sécurité, étant donné que COPS n'existe plus mais que le personnel qui y travaillait a créé une autre société « Event Security », je propose que cette société travaille ce jour. On passera de 6 à 10 agents étant donné que l'année dernière l'effectif n'était pas suffisant au vu de l'agrandissement de la bande d'année en année.

Le parcours sera identique à l'année 2010, c'est-à-dire :

Départ parking du marchand de légumes, rue Albert 1^{er}, rue des chênes, rue de la petite mare, rue Auguste Coolen, rue de l'Abbé Catry, avenue des Frégates, rue des Morutiers, rue Roger Salengro, avenue du Général de Gaulle, avenue du 8^{ème} régiment des Zouaves, avenue Charles Wallyn, boulevard des Oyats, rue du Commandant Dewulf, avenue du Général de Gaulle, rue Roger Salengro et rigodon place Alphonse Bray.

Trois buvettes seront sur le parcours :

- caserne des pompiers (Amicale des Sapeurs Pompiers)
- Atelier municipal (Pétanque Bray-Dunoise)
- Boulevard des Oyats (Royal Fléchettes)

Les services municipaux suivront la bande afin de ramasser le maximum de détritiques lors du passage de cette dernière.

Animation carnavalesque lundi 23 janvier 2012 à 15H00, à la résidence Aigue Marine, les associations bray-dunoises ainsi que les Tessche Noom animeront l'animation carnavalesque avec le renfort des musiciens de Didier BECK.

- 4 – Questions diverses

Un courriel m'est parvenu de la part de la gendarmerie concernant les bandes et bals de carnaval. Il m'est proposé d'organiser une réunion préalable avec eux ainsi qu'un élu municipal, Président de l'association et responsable sécurité.

Problème concernant l'affiche des fêtes pour les associations suivantes : amicale des sapeurs pompiers + JADBD.

Plus aucune question étant posée, la réunion est close.

Bertrand VAN RECKEM

Claude MARTEEL

Conseiller délégué à l'Animation et aux Fêtes

Maire
Vice-Président de Dunkerque Grand Littoral